

MODULE 1.2 : CONNAISSANCE DE BASE – EN PRÉSENTIEL INTER-ORGANISMES – APPROCHE GLOBALE DU HANDICAP EN SITUATION D'INSERTION, DE FORMATION ET D'EMPLOI

PUBLIC VISE

Les acteurs franciliens de l'univers de la formation et leurs équipes

PRE-REQUIS

- > Aucun. Formation ouverte à tous.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



- 1 CONNAITRE** les principales dispositions législatives et réglementaires en matière d'insertion et d'emploi des personnes handicapées (loi handicap, compensation, accessibilité...)
- 2 COMPRENDRE** la notion de handicap et identifier les situations de handicap (typologies, caractéristiques, public...)
- 3 REPERER** les acteurs généralistes ou spécialisés jouant un rôle dans le parcours vers et dans l'emploi (PRITH, Cap Emploi, Agefiph, MDPH, FIPHFP, acteurs du SPRO...)

PROGRAMME

Le contexte légal

- > La loi du 11.02.2005 et ses dimensions clés.
- > Les obligations des employeurs et des établissements recevant du public.
- > Les bénéficiaires de l'OETH.
- > L'obligation d'emploi (modalités 2020).
- > Chiffres clés.

Handicap et emploi

- > Définition. La notion de situation de handicap. Relativité du handicap.
- > Diversité des situations.
- > La notion de compatibilité handicap /poste.
- > Talents et handicap.
- > La compensation.

Cartographie des acteurs franciliens et rôles possibles



MODALITES

- > **Pédagogie** : approche basée sur l'interaction avec le formateur (vidéos, jeux, exercices, partages d'expériences...)
- > **Durée** = 1 journée
- > **Lieu** = dans des locaux franciliens accessibles*. Par ex. dans les locaux de la délégation régionale Agefiph Ile de France, ou autre lieu délocalisé à déterminer, au plus proche des territoires
- > **Groupes** = 5-12 participants



* Nous solliciter en cas de besoin particulier

CALENDRIER

- > Dates des sessions et inscriptions directement dans votre tableau de bord

